2BO

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 100 000 Euros

SIEGE SOCIAL :

98 Avenue des Ternes
75 017 Paris

R.C.S. Paris 751 436 353

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Du 01 Juin 2026

L'an Deux Mille Vingt Six le 01 Juin, les associés de la SARL 2BO au capital de 100 000 euros, dont le siége social est : 98 Avenue des Ternes, 75017 Paris se sont réunis à 10h00 en assemblée générale extraordinaire, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Autorisation de cession de part*
- *Modification et mise à jour de l'article 8 des Statuts*

Etaient présents :

- Monsieur BENZAQUEN Patrick	*titulaire de 5001 parts*
- Madame OIKNINE Maya	*titulaire de 4999 parts*

Total des parts présentes ou représentées *10 000 parts*

En conséquence, l 'Assemblée peut valablement délibérer sous la direction de Monsieur BENZAQUEN Patrick, gérant associé.

RESOLUTION N°1

L'Assemblée autorise la cession de part devant avoir lieu entre Monsieur BENZAQUEN Patrick, cédant et Madame OIKNINE Maya, cessionnaire, en conséquence l'article 8 des statuts sera modifié et les statuts mis à jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été établi, le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par l 'ensemble des présents.



M.O